



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



132^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U A, 23-27 juin 2003

Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire

CE132/25 (Fr.)

21 mai 2003

ORIGINAL : ANGLAIS

BÂTIMENTS ET AUTRES LOCAUX DE L'OPS

Situation concernant le projet de rénovation du Siège de l'OPS approuvé précédemment

1. Le présent document fait état des travaux de rénovation du Siège de l'OPS approuvés auparavant par le Comité exécutif utilisant les ressources du Fonds immobilier de l'OPS.
2. Lors de sa réunion de juin 2002, le Comité exécutif avait approuvé un crédit de US\$ 220.000 au titre de réparations à apporter aux garages du sous-sol et du deuxième sous-sol au siège, lesquels ont connu une détérioration sévère suite aux dommages causés par l'usure et l'eau. Alors que des opérations de colmatage ont été effectuées depuis l'occupation du bâtiment en 1965, l'accumulation de graves dommages causés par l'eau contenant notamment du sel utilisé sur les voies publiques, exigera le remplacement de parties assez importantes du parquet. Un cabinet d'ingénierie mènera des essais et l'Organisation attend un rapport qui décrira dans le détail la portée du problème et offrira plusieurs options assorties des coûts des travaux de réparations. Lorsque des détails supplémentaires seront disponibles, ils seront acheminés au Comité exécutif.
3. Actuellement, un crédit de \$5.200 a été alloué à la réalisation de l'étude initiale des présentes conditions. Un solde de \$214.800 est disponible pour la mise en œuvre du projet.
